



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 22 juin 2026

89 élus présents (103 en exercice, 6 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**ORGANISMES ET ASSOCIATIONS DIVERS : DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION
(2026/177C/5.3.4)**

Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'associations et dans de nombreux organismes ainsi que le prévoient leurs statuts.

Ainsi, il est proposé de désigner des représentants de l'Agglomération au sein de :

- La **Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Doller et de la Lauch**. Un SAGE est un outil de planification de la gestion de l'eau, à l'échelle locale. Il intègre les enjeux spécifiques du territoire et permet la déclinaison locale des grandes orientations du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rhin Meuse qui se décline à l'échelle du bassin hydrographique et fixe les orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. L'objectif du SAGE est de définir collectivement un projet local de l'eau, partagé par les acteurs concernés, en conciliant aménagement du territoire et préservation/restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques.
La commission locale de l'eau, associant l'ensemble des parties prenantes (élus, usagers, Etat), élabore et suit la mise en œuvre de chaque SAGE qui dispose d'une forte portée juridique (il s'impose aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau, aux documents d'urbanisme, et également au tiers au travers de son règlement).

Les enjeux notamment sur la ressource en eau potable sont importants sur les bassins versants des SAGE(s) de la Doller et de la Lauch, ainsi qu'en matière d'aménagement et d'urbanisme.

- **Concernant la CLE SAGE de la Doller** : Mulhouse Alsace Agglomération en est membre depuis sa mise en place en 2021. Un représentant de l'Agglomération a été nommé, au titre des compétences eau potable et GEMAPI, lors du Conseil d'Agglomération du 14 avril dernier (2026/44C). Conformément à la révision des statuts du SAGE de la Doller, il convient de désigner également un représentant de m2A au titre de la compétence Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) conformément au décret SAGE du 2 décembre 2024. À ce titre, il est proposé de désigner **Mme Marie-Madeleine STIMPL**.
- **Concernant la CLE SAGE de la Lauch** : conformément à la révision de ses statuts, il convient de désigner un représentant de m2A à la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Lauch au titre des compétences eau potable et GEMAPI. Cette révision fait suite à l'implication de la Régie de l'Eau de m2A en matière de protection des captages sur ce territoire. À ce titre, il est proposé de désigner **M. Hubert ZUMBIHL**.

- **Collège de l'III à Illfurth** est un établissement public d'enseignement qui reçoit en son sein des élèves issus de communes membres de Mulhouse Alsace Agglomération. Sur sollicitation du Président, le principal du collège propose la désignation d'un représentant de l'Agglomération en qualité de personne qualifiée au Conseil d'administration. À ce titre, il est proposé de désigner **Mme Nathalie MORTZ**, conseillère municipale de Flaxlanden.

- **Nef des sciences** est une association mulhousienne pour la culture scientifique, technique et industrielle, elle a pour vocation principale de valoriser et rendre les sciences accessibles à tous. L'association souhaite intégrer m2A à son Conseil d'Administration. À ce titre, il est proposé de désigner **Mme Estelle LAVOUÉ** en qualité de titulaire et **Mme Kelly PARTOUCHE** en qualité de suppléante.

- **Conférence Régionale du Sport du Grand Est (CRdS GE)** est une instance de dialogues, de concertation et de décision des acteurs du sport au sein de la Région Grand Est. La stratégie de développement du sport à l'échelle de la région est élaborée par la conférence régionale du sport à travers un projet sportif territorial (PST) de 5 ans. Conformément à son organisation, il convient d'y désigner deux représentants de l'Agglomération. À ce titre, il est proposé de désigner **M. Frédéric MARQUET** en qualité de titulaire et **Mme Carole TALLEUX** en qualité de suppléante.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération procède à la désignation de :

- Mme Marie Madeleine STIMPL au titre de la compétence SCOT au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Doller ;
- M. Hubert ZUMBIHL au titre de la compétence eau potable et GEMAPI au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Lauch ;
- Mme Nathalie MORTZ en qualité de personnes qualifiée au Conseil d'administration du Collège de l'Ill à Illfurth
- Mme Estelle LAVOUÉ en qualité de titulaire et Mme Kelly PARTOUCHE en qualité de suppléante au Conseil d'administration de la Nef des sciences ;
- M. Frédéric MARQUET, en qualité de titulaire et Mme Carole TALLEUX en qualité de suppléante à la Conférence Régionale du Sport du Grand Est.

Abstentions (2) : Pierre PINTO et Christelle RITZ (représentée par Pierre PINTO).
Ne prennent pas part au vote (6) : Estelle LAVOUÉ, Frédéric MARQUET, Kelly PARTOUCHE, Marie-Madeleine STIMPL, Carole TALLEUX et Hubert ZUMBIHL

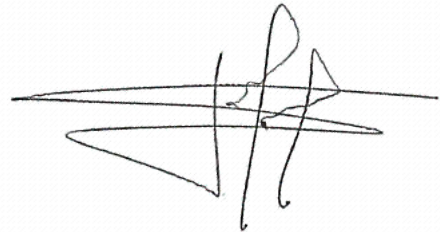
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Schildknecht', with a stylized flourish at the end.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Jordan', with a large, sweeping horizontal stroke across the middle.

Fabian JORDAN